N° 8 — 17e Année

CINQ CENTIMES LE NUMÉRO

Dimanche 8 Janvier 1905

REDACTION :
ROUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place du Trichon).
TOURCOING, rue Verte, 30

Siège administratif :
Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing :
Trois mois : 4 fr. 50. — Un an : 18 fr.
Nord et départements limitrophes :
Trois mois : 5 francs. — Un an : 20 francs.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES. . . . 0 fr. [illegible]
RÉCLAMES. . . . 0 fr. [illegible]
FAITS DIVERS. . . 0 fr. [illegible]
LOCALES . . . . 1 fr. [illegible]

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal, à Paris, dans nos bureaux 30, rue Taitbout.

TÉLÉPHONE

OPINIONS

Liberté des professeurs

Depuis que les cléricaux et les nationalistes ont obtenu le déplacement du professeur parisien Thalamas, il arrive ce qui devait arriver : toute une campagne s'organise en province, au profit de l'Eglise romaine, contre les professeurs qui pensent librement.

Ceux de mes anciens élèves qui occupent des chaires dans les lycées des départements m'écrivent pour me faire part de leurs inquiétudes et de leurs ennuis.

En voici un, agrégé d'histoire, que « les familles » ont dénoncé au proviseur comme ne respectant pas la conscience des élèves de sixième. Un père a été effarouché parce que son fils, qui suit cette classe, lui a déclaré que Dieu n'a pas fait le monde en six jours, puisque la terre est un fragment de nébuleuse, et qu'il n'a pas créé les espèces une à une, puisque les oiseaux sont des reptiles transformés.

Ces gens-là, m'écrit le professeur, ne peuvent tolérer, depuis l'affaire Thalamas, le moindre esprit scientifique : ils y voient une atteinte à leur liberté de conscience.

Dans une autre ville, les parents ont formé une sorte de syndicat pour ce qu'ils appellent la défense de la « neutralité » scolaire. M. l'aumônier du lycée aime bien ce syndicat et l'encourage de ses hochements de tête, de ses sourires bienveillants. Déjà le syndicat fonctionne et son action se fait sentir.

Ainsi, il y a quelques jours, le proviseur du lycée de cette ville, qui est une assez grande ville, reçut une lettre signée de quatre pères de famille, menaçant de retirer leurs enfants si M. X..., professeur de philosophie, était chargé du cours de morale dans la classe de quatrième, qui est la classe de leurs enfants. Qu'avaient-ils à reprocher audit professeur de philosophie ? Seulement ceci, qu'il avait donné son concours aux conférences ouvrières de la Bourse locale du travail. En d'autres temps, le proviseur eût envoyé promener ces mécontents. Mais l'affaire Thalamas l'avait rendu timoré : il crut devoir en référer au recteur, qui, par hasard, se trouve être assez laïque d'esprit. Le recteur se décida, après mûre réflexion, à ne pas conclure contre le maître dénoncé, et le proviseur reçut l'ordre d'expliquer aux familles qu'on ne pouvait cependant pas leur accorder le droit de choisir les professeurs du lycée.

Plus enhardies que découragées par la courtoisie de cette explication, les familles dénoncèrent aussitôt le professeur d'histoire du même lycée.

Il avait, à les entendre, manqué de respect aux enfants, en faisant éclater devant eux les scandales de l'esprit critique, les irrévérences de la raison libre.

N'avait-il pas eu l'audace, dans une leçon sur la Réforme, d'indiquer en passant que les cérémonies anglicanes étaient encore toutes voisines du catholicisme et très différentes des cérémonies calvinistes ? N'avait-il pas eu le cynisme d'ajouter que les élèves pourraient s'en rendre compte s'ils entraient dans les deux temples protestants de leur ville natale qui, en effet, possède un temple anglican et un temple calviniste ? Eh quoi ! disaient les plaignants, le professeur du lycée conseille aux enfants de fréquenter les temples protestants !

« Il n'y a pas mis malice », objectait le proviseur. Nous savons, ripostait aigrement Basile, devenu père de famille et protecteur des consciences, nous savons qu'en ses fantaisies d'athée il lui arrive un jour de louer la religion prétendue réformée aux dépens de la vraie religion, et, un autre jour, de renvoyer dos à dos catholiques et protestants, de les mettre au même niveau ou plutôt dans le même sac. Oui, insistait Basile, nous savons de source sûre qu'il a enseigné qu'au sixième siècle, catholiques et protestants se valaient par l'intolérance et le fanatisme, et qu'il a eu le front d'assimiler le cas de Dolet au cas de Servet ! Nous ne voulons plus de ce Thalamas : qu'on nous l'ôte !

Ce Thalamas-là, je le connais. Il n'est point l'homme à se laisser faire ; on ne l'intimidera pas ; il continuera à remplir virilement son office d'éducateur raisonnable, son office d'émancipateur des esprits. Mais le voilà obligé de surveiller chaque mot de son enseignement, d'en bannir la familiarité, le laisser-aller, la confiance aimable. C'est une fatigue, c'est un déboire, dont souffriront, dont souffrent déjà tous les libres penseurs de l'enseignement secondaire, maintenant espionnés, dénoncés, calomniés systématiquement.

Et les autres professeurs, les timides, les froussards, les neutres, les voilà affolés ; ils ne tiendront plus qu'un langage d'eunuque. Quel abaissement du niveau de l'enseignement !

Il n'y a qu'une catégorie de professeurs qui se sentent enhardis, fortifiés par l'affaire Thalamas : ce sont ceux (heureusement en petit nombre !) qui, dans nos lycées, sont les serviteurs de l'Eglise catholique. Ceux-là vont pouvoir parler librement. Ils n'ont plus rien à craindre ; ils ne craignent plus rien ; que dis-je ? Ils ont tout à espérer, et, en effet, ils espèrent tout. Ils peuvent déblatérer contre la libre pensée. Jamais on ne les accusera de manquer, en cela, à la neutralité scolaire. La neutralité scolaire ! Mais un catholique n'y peut manquer, puisque la neutralité scolaire (et chacun sait cela) consiste précisément et uniquement à ne jamais critiquer la religion catholique. Comment voulez-vous donc qu'un catholique puisse commettre une infraction à la neutralité ? Il le voudrait, qu'il ne le pourrait pas.

Parmi ces professeurs bien pensants, que le châtiment de M. Thalamas a ainsi libérés et dont il a délié les langues, il y en a un qui est maintenant plus radieux que les autres, c'est l'aumônier. Ce n'est pas qu'il ait jamais manqué de liberté, ni que sa langue ait jamais été liée. Au contraire : l'aumônier est le seul maître de l'Université à qui il a été toujours permis de tout dire à sa fantaisie, d'insulter les consciences, d'outrager les doctrines, de vilipender soit les autres religions, soit surtout la libre pensée. C'est pour cet office que la République le paie, et il en donne à la République pour son argent. Mais jusqu'ici sa liberté n'était pas, à ses yeux, complète, par cette raison qu'il n'y a pour l'Eglise catholique de vraie liberté que si toute liberté adverse ou concurrente est supprimée à son profit.

Jusqu'ici, il n'était certes pas permis aux professeurs libres-penseurs de rendre à l'aumônier la monnaie de sa pièce et de combattre sa doctrine comme il combat la leur ; mais on admettait, on tolérait qu'ils essayassent de mettre les enfants dans un état d'esprit critique, qui rendît leur émancipation possible. Maintenant c'est fini ; il leur est défendu de faire cela, et voilà pourquoi M. l'aumônier a, depuis l'affaire Thalamas, le sourire aux lèvres ; il se sent enfin pleinement et complètement libre, puisque le professeur de philosophie et le professeur d'histoire ne sont plus libres.

Ainsi commence à se réaliser le plan audacieusement développé par l'évêque Touchet.

Intimider les professeurs à l'esprit laïque par des dénonciations, les faire surveiller et moucharder par leurs élèves, terroriser les professeurs à opinions incertaines et à caractère faible, empêcher à tout prix que la libre pensée ose s'exprimer dans les chaires de l'Etat, ne souffrir aucune critique des dogmes catholiques ni des crimes historiques de l'Eglise romaine, machiner une campagne de diffamation contre les maîtres qui se refuseront à s'incliner devant l'Eglise, faire dominer l'esprit clérical dans nos lycées et dans nos collèges, où il a déjà en l'aumônier, un interprète officiel et, en quelques maîtres et en quelques administrateurs des agents officieux ; enfin, et puisqu'on songe au monopole, s'emparer peu à peu de l'Université, voilà le plan de l'évêque Touchet.

Les cléricaux l'ont déjà fait essayer par les nationalistes contre le professeur Thalamas. Ils ont réussi. Les voilà qui l'appliquent çà et là en province contre d'autres professeurs. L'opinion républicaine va-t-elle leur permettre de continuer et de faire triompher cette campagne contre l'Université ?

A. AULARD.

La Politique

On parle beaucoup, depuis quelques jours, de la reconstitution de l'unité du parti socialiste. Opérée sur des bases dont on a pu apprécier le caractère, cette unité, sauf sur des points de détail, semble surtout donner satisfaction aux principes formulés à Amsterdam par M. Jules Guesde, de qui l'orthodoxie n'est pas discutable.

Mais nous n'avons pas à nous arrêter à ces considérations. Elles sont propres aux socialistes, qui ont bien le droit de s'arranger entre eux ainsi que cela leur convient. A l'approche des fêtes prochaines, ils jugent à propos de reconstituer leur unité, d'affirmer leurs dogmes et de repousser certaines pratiques. C'est leur affaire, et cela ne nous regarde pas.

Pourtant, les républicains pourraient s'inspirer de l'exemple qui leur est ainsi donné pour chercher à reconstituer, eux aussi, leur unité sur un terrain vraiment démocratique, étranger aux classes, c'est-à-dire aux despotismes réciproques, et très nettement délimité par les principes de la Révolution.

Il est clair que sans abandonner la cause de la République, les socialistes ne veulent travailler que pour eux, et, au besoin, contre nous. C'est fort naturel, et nous serions ridicules de leur en faire grief. Partons de cette idée que même dans le cas où un député républicain aurait rendu les plus grands services au parti socialiste, ce dernier ne manquera pas de le jeter à terre s'il voit la possibilité de le remplacer par l'un des siens.

Encore une fois, c'est très naturel. Des hommes qui ont foi dans leur idéal doivent tout faire pour en assurer le triomphe. Nous n'avons pas à taxer d'ingratitude ce qui est en accord entre les pensées et les actions.

En revanche, sans tomber dans l'excès de ceux qui prétendent refuser aux socialistes le droit de vivre dans la République, — mais qui l'accordent aux pires cléricaux, — sans cesser d'entretenir des relations cordiales avec la fraction la plus avancée de l'opinion de gauche, il nous faut aussi demeurer chez nous et apporter d'autant plus d'ardeur à défendre nos conceptions qu'elles sont plus attaquées par un parti qui, non sans fierté, se proclame irréductible. — *G. H.*

CHOSES VUES

Sanglantes Horreurs

La capitulation de Port-Arthur donne un intérêt rétrospectif à un article de M. Rodocanachi, paru dans la *Revue britannique* du mois de juin 1898.

M. Rodocanachi retrace dans cet article les aventures d'un marin américain, James Allan, qui, capturé par les Chinois et détenu par eux à Port-Arthur, assista au fameux massacre qui se produisit dans cette ville à la fin du mois de novembre 1894 et qui compte parmi les épisodes les plus marquants de la dernière guerre sino-japonaise.

« On était au milieu de novembre ; presque chaque jour des engagements avaient lieu entre les troupes chinoises et les troupes japonaises qui s'avançaient lentement dans la presqu'île dont Port-Arthur occupe l'extrémité méridionale. Tous les prisonniers faits par les Chinois étaient impitoyablement massacrés. Le 19, Allan vit pour la première fois deux d'entre eux pendus à un camphrier, les entrailles arrachées, les yeux crevés, la gorge ouverte, le bras droit coupé ; des enfants attroupés leur jetaient de la boue et des pierres. Les jours suivants, ces horribles exhibitions se multiplièrent. Une proclamation du gouverneur promettait une récompense pour chaque soldat japonais ramené mort ou vivant. Les arbres furent bientôt couverts de cadavres lamentablement mutilés. L'ennemi progressait toujours.

« Le 20, on entendit tout le jour gronder au loin le canon ; le soir, la population était dans les rues, attendant les nouvelles. Le lendemain, il était évident qu'une action sérieuse allait s'engager au avant de la ville ; notre héros, en homme qui n'en voulait rien perdre, était monté, dès l'aube, sur une éminence située du côté de la mer. C'était un excellent poste d'observation, fort sûr, en outre, car il s'y rencontrait de nombreuses excavations, dans lesquelles on pouvait disparaître, en cas d'alerte. »

***

C'est du haut de cette éminence que James Allan assista à l'entrée des troupes japonaises dans Port-Arthur. Voyant l'ennemi se rapprocher, il songea lui-même à la retraite. Il craignait, avec raison d'ailleurs, — la suite de ses aventures le prouve — que les Japonais ne fissent pas grande différence entre les Célestes et lui-même.

« Au détour d'une rue, un des massacreurs qui s'occupait à tuer deux femmes, l'aperçut et l'ajusta entre les deux yeux. Allan n'avait en ce moment d'autre arme que celles que la nature a mises à l'extrémité des bras de tout Anglais digne de ce nom, mais il savait à merveille en tirer parti et, s'étant précipité sur son homme, d'un coup rapide et sûr, il l'envoya rouler sur le sol à dix pas. Pendant que le soldat japonais semblait méditer à plat ventre sur la nouveauté des méthodes de combat employées à son égard, Allan détalait dans la direction de son auberge, où il espérait trouver un abri, mais il n'était pas au bout de ses peines ni de ses exploits. A tout instant, il devait se détourner pour éviter les bandes de soldats japonais qui parcouraient les rues avec des chants furieux, tuant tout sur leur passage. Après maintes péripéties, s'étant complètement perdu, il parvint, aux limites de la ville, à une mare qu'il connaissait pour s'y être souvent promené à l'entour.

« Là, plongés jusqu'à la ceinture dans l'eau boueuse et rougie de sang, se débattaient désespérément une foule de fugitifs que les vainqueurs avaient rabattus vers ce lieu ; à coups de crosse ou de baïonnette, les uns les obligeaient à ne pas sortir de la mare, tandis que, lentement, les autres les fusillaient ; on en voyait qui cherchaient avec peine à se dégager de dessous les cadavres amoncelés sur eux, faisaient de vains efforts pour se tenir debout et retombaient une dernière fois avec d'horribles gémissements, au milieu du grouillement des moribonds. Une femme s'avança jusqu'au bord en trébuchant, tenant entre les mains un enfant ; un coup de sabre la transperça ; un second coup embrocha l'enfant que le soldat éleva en triomphe ; à cette vue, la malheureuse mère tenta de s'élancer sur lui, mais elle était plus qu'à moitié morte, elle retomba dans l'eau et y disparut. Sans cesse, arrivaient de nouvelles fournées de victimes. Allan s'enfuit.

« Un peu plus loin, une bande d'habitants avaient été attachés ensemble et on les tuait petit à petit, puis on les découpait par morceaux. Les Célestes n'opposaient nulle part de résistance à leurs bourreaux ; ils se prosternaient devant eux, imploraient la pitié, et la plupart recevaient la mort dans cette posture.

« Allan cherchait toujours, mais en vain, son auberge ; il tombe au milieu d'un groupe de soldats occupés à dépouiller et à mutiler quelques cadavres ; il est aperçu, poursuivi, on tire sur lui ; il se réfugie dans une maison et s'arme, à toute aventure, d'une hache qu'il découvre dans la cuisine ; un des soldats qui l'avaient suivi, le rejoint, l'accule dans un coin, et, d'un coup de baïonnette, le fixe à la muraille... par les vêtements. La situation d'Allan devenait fâcheuse. Avec sa hache, maniée en paladin, il fendit la tête de son antagoniste jusqu'au menton, au moment où il essayait de dégager sa baïonnette. Le voyant râler à ses pieds, Allan jugea qu'il était sage de s'esquiver ; toutefois, une idée lui vint qui lui parut excellente, suivie d'une autre qui lui sembla meilleure encore ; il s'empara du fusil et des cartouches du soldat japonais, puis, lui enlevant son costume, il s'en revêtit ; la jaquette était un peu étroite et craqua dans le dos du bas en haut, mais la nuit était venue, et ce petit désordre, certainement, ne s'apercevrait pas.

« Ainsi accoutré, Allan s'aventura de nouveau à travers le dédale des ruelles obscures. Quelques soldats le rencontrèrent et lui adressèrent des salutations amicales, auxquelles il n'eut garde de répondre. La boucherie continuait ; les coups de feu, les hurlements de désespoir s'entendaient encore d'un bout à l'autre de la ville ; le sol était gluant de sang ; à chaque pas, on se heurtait à des cadavres. Certaines rues étaient obstruées par l'amoncellement des corps qu'on y avait jetés des maisons, hommes sans armes, femmes, enfants, tout avait été tué. Il est vrai de dire que les soldats chinois s'étaient hâtés de dépouiller leur uniforme dès qu'ils l'avaient pu et qu'on ne pouvait guère les distinguer des habitants. C'est pourquoi, dirent plus tard les Japonais, ils avaient massacré indistinctement la population entière, afin d'être certains qu'ils ne leur échappassent pas. »

Après une série d'aventures nouvelles et plusieurs écoles, tous plus dramatiques les uns que les autres — notre héros entraîné par son imagination puissante, ne se serait-il pas laissé aller à exagérer un peu ses exploits ? — James Allan et deux de ses acolytes réussirent à gagner le port et à prendre la fuite à bord d'une jonque.

E. RODOCANACHI.

Échos et Nouvelles

Le litre d'or

On se souvient du concours du litre d'or organisé, l'année dernière, par deux journaux parisiens. Un des concurrents malheureux a intenté à l'un de ces journaux, un procès de 50 000 fr. de dommages-intérêts, prétendant qu'il était lauréat du concours et n'avait pas été récompensé.

La huitième chambre du tribunal estimant que ce concours était une véritable loterie, qu'il y avait là une cause immorale sur laquelle il n'y avait pas lieu de statuer, a rejeté les conclusions du demandeur.

Baisers hygiéniques

Un mathématicien ayant sérieusement enregistré le nombre de baisers échangés à l'occasion du premier janvier s'est livré à des réflexions très désobligeantes sur cette habitude. L'une de nos sommités médicales nous concède que le baiser est très loin d'être aussi pernicieux à la santé qu'on se plaît à le répandre.

« Combien de gens timorés, nous dit-il, imbus des théories panmicrobiennes, craignent, sur la foi de savants pessimistes, d'être contaminés par l'haleine de personnes qui les embrassent !

« Et cependant, ce rapprochement produit très souvent les plus heureux effets sur les *sécrétions gastriques* ! Il y a dans cette opération, parfois fort ingénieuse et fort originale, échange de microbes, il est vrai, mais communion d'excellents, de bienfaisants bacilles qui favorisent le travail digestif. »

Il n'y a plus lieu d'hésiter, à présent, et que l'on s'embrasse, désormais, à pleines lèvres, par ordre de la Faculté, puisque le baiser est hygiénique.

Le traitement, d'ailleurs, est facile à suivre, même en voyage.

Les Pavillons-sous-Bois

C'est désormais officiel, aussi officiel que possible : le territoire de Bondy (canton de Noisy-le-Sec, arrondissement de Saint-Denis, département de la Seine) est divisé en deux communes qui porteront respectivement les noms de « Bondy » et de « les Pavillons-sous-Bois ».

Les Pavillons-sous-Bois, c'est un peu long, mais c'est gentil et ça vous a un vague parfum de printemps.

Tout lasse, tout passe

Les réceptions officielles du 1er janvier sont-elles menacées de disparaître ?

Je n'en sais rien. Mais je constate que jamais encore le nombre n'avait été aussi grand des préfets, généraux, sous-préfets, présidents de cours, etc., etc., qui ont supprimé cette année les traditionnelles visites.

Tout lasse, tout passe...

Du cent quarante

L'heure présente est celle des bleus.

Constatons donc que la première section de la septième chambre du tribunal de la Seine a, pendant le mois de décembre, rendu 170 jugements contradictoires.

Le chiffre le plus fort, dans les meilleurs mois était jusqu'ici de 140.

Est-ce que la justice va se mettre à courir ?

Le « Mot » du jour

Toto est en tête-à-tête avec son précepteur, qui lui donne une leçon de géométrie.

— Comment forme-t-on un cercle ?... interroge le précepteur.

— Oh ! c'est bien simple, répond notre espiègle ; on commence d'abord par adresser une demande au préfet de police !

SERVICE SPÉCIAL

NOS TÉLÉGRAMMES

LES ROIS

Bien arrivé
Une fête des plus curieuses
L'entôlage

Paris, 7 janvier

Un grand négociant de Bruxelles, M. Emile V..., âgé de trente ans, débarquait hier à Paris pour affaires. Dans l'hôtel où il était descendu, près de la gare du Nord, il fit, à table d'hôte, connaissance d'un individu qui lui proposa de l'emmener passer la nuit dans certains établissements où l'on s'amuse.

— C'est la première fois que vous venez à Paris, lui dit-il, vous tombez bien, car cette semaine, de jeudi à dimanche, on célèbre partout les rois ; c'est une fête fort curieuse, à laquelle tout étranger de marque se doit d'assister.

M. Emile V... se laissa convaincre, et son nouvel ami le conduisit tout d'abord non loin de là, boulevard Magenta, dans une maison où il fut si bien reçu que le négociant jugea inutile de continuer le voyage d'exploration projeté, et résolut de passer là la nuit en galante compagnie.

Le matin venu, le Bruxellois s'habille ; ayant entendu parler d'histoires d'entôlage, il commença par se fouiller et constata avec plaisir qu'on lui avait laissé sa montre, ses bijoux, son portefeuille ; mais, lorsqu'une fois dehors il voulut fouiller dans celui-ci, il s'aperçut de la disparition de onze billets de mille francs.

Furieux, il est allé porter plainte auprès de M. Archer, commissaire de police, mais il lui a été impossible de désigner exactement la maison où il avait été dévalisé, et de donner le signalement de sa voleuse, pas plus que celui de l'obligeant individu qui, après l'avoir piloté, s'est abstenu de reparaître à l'hôtel.

DRAME DE L'ALCOOL

Alcoolique meurtrier
Pour avoir voulu quitter son mari
Grièvement blessée

Paris, 7 janvier.

Hier à deux heures de l'après-midi un drame s'est déroulé dans le logement occupé par les époux Damas, 57, rue de Meaux.

Les époux Damas, mariés depuis deux ans, ont une fillette de neuf mois, la petite Alexandrine. Le mari, Alexis, âgé de trente ans, est cocher-livreur ; la femme Eugénie, âgée de vingt-cinq ans, fait des ménages. Paresseux et ivrogne, le cocher, au lieu de travailler, passait la plus grande partie de son temps dans les bars du quartier.

De plus, Damas, qui a le vin méchant, brutalisait sa femme et son enfant, et souvent les voisins, qui n'osaient intervenir, entendaient la ménagère gémir sous les coups que lui distribuait son irascible époux.

Plusieurs fois, Mme Damas avait voulu divorcer. Mais le cocher lui avait déclaré qu'il la tuerait si jamais elle se séparait de lui.

Il y a deux jours, Damas, qui était rentré ivre comme d'habitude, frappa sa femme et voulut assommer sa fillette en la jetant contre un mur.

Mme Damas se rendit aussitôt au commissariat de la Villette pour demander des renseignements relatifs à une procédure en divorce.

Hier matin, une nouvelle querelle éclata entre les époux. Tout à coup, rendu furieux, voyant que sa femme s'occupait activement à emballer les objets qui lui appartenaient afin de se réfugier chez sa mère, l'alcoolique s'arma d'un couteau de cuisine et, se jetant sur la ménagère, la frappa de deux coups à la tempe gauche.

Aux cris poussés par la blessée, des voisins prévinrent un agent de service dans la rue.

Damas, arrêté par le gardien de la paix, appela à son secours des rôdeurs qui sortaient d'une impasse voisine et qui se ruèrent sur l'agent, cherchant à dégager le cocher.

Un caporal du 4e génie, nommé Henri Pécaut, en garnison à Besançon, qui passait, dégaina, dispersa les assaillants et aida l'agent à conduire Damas au commissariat de M. Ducrocq.

Damas est au Dépôt ; et sa victime, grièvement blessée, reçoit chez elle, à cause de son enfant qu'elle ne peut abandonner, les soins que comporte son état.

RUPTURE SANGLANTE

Le rasoir
Tentative d'assassinat et suicide
Etat désespéré

Paris, 7 janvier.

Un drame sanglant s'est déroulé hier soir, 51, rue Beaubourg, dans le quartier St-Avoie : un homme, après avoir tenté d'assassiner son ex-maîtresse en lui coupant la gorge, a essayé de se tuer.

Ernest Jacques, âgé de trente-et-un ans, ouvrier riveur, demeurant 33, rue du Pressoir, avec lequel avait vécu pendant quelque temps Hélène Vanderperrer, âgée de quarante-quatre ans, était abandonné par cette dernière, qui se plaignait de sa brutalité et de sa paresse.

Hélène alla habiter rue Beaubourg où elle continua le métier de blanchisseuse qu'elle exerçait lorsqu'elle demeurait avec Jacques.

L'ouvrier riveur se mit à la recherche de la fugitive et découvrit bientôt son nouveau domicile. Hier soir, il se présentait chez la blanchisseuse et lui demandait de reprendre la vie commune. Sur son refus, il tira un rasoir de sa poche et en frappa Hélène Vanderperrer au côté droit du cou. La voyant tomber et croyant l'avoir tuée, il voulut se faire justice et se coupa la gorge à l'aide du rasoir ensanglanté. Des voisins qu'avait attirés le bruit de la scène accoururent et avertirent des agents. On releva le meurtrier et sa victime, qui respiraient encore.

M. Payaud, commissaire de police, les a fait transporter à l'Hôtel-Dieu. Leur état est fort grave.

DUEL DE DAMES

Une arrestation
Une affaire très mystérieuse
Cadavre inconnu

Paris, 7 janvier.

Nous avons raconté, dans notre dernier numéro, qu'une rixe sanglante avait eu lieu entre deux femmes, rue de Bondy ; que l'une des combattantes avait été tuée et que l'autre avait pris la fuite dans un fiacre.

Cette dernière a été arrêtée hier après-midi vers une heure et demie, à son domicile, par M. Durand, commissaire de police.

C'est une nommée Clémentine Ponceau, âgée de seize ans, se disant brunisseuse, demeurant 26, rue de Vaucouleurs. Voici la déclaration qu'elle a faite au magistrat :

— Je passais place de la République, rentrant de mon travail, et je me rendais chez ma mère, qui demeure, 36, rue de l'Orillon, lorsqu'une femme, que je ne connais pas, m'accosta brusquement et me demanda, en me regardant bien en face, si je la reconnaissais.

Ne l'ayant jamais vue nulle part, je lui répondis qu'elle devait se tromper.

— C'est bien, ajouta l'inconnue, viens rue de Bondy, j'ai à te parler.

Malgré moi, j'obéis à l'injonction et suivis cette femme. Tout à coup, comme je marchais devant, elle se jeta sur moi et me frappa de deux coups de couteau à l'épaule et au bras droit.

Je me retournai et sortant à mon tour un couteau de ma poche, j'en portai un coup à celle qui venait de me frapper, l'atteignant à la poitrine.

Je vis l'inconnue tomber, au même temps qu'un ouvrier se penchait vers elle comme pour la secourir. Je vis aussi cet ouvrier tomber à son tour, frappé de deux coups de couteau par la blessée.

Je sautai alors dans un fiacre en donnant au cocher l'adresse de ma mère. Arrivée chez elle, je me suis fait soigner. Je déclare encore que je ne connais pas celle que j'ai frappée.

Les déclarations de cette femme semblent fausses à M. Durand qui, poursuivant son enquête, a fini par apprendre que, dans l'après-midi qui précédait le meurtre, la brunisseuse s'était rendue chez un coutelier et avait fait affiler son couteau.

De plus, on a la preuve, au service de sûreté, que la jeune fille a déjà été enfermée pendant un an dans une maison de correction.

Le commissaire de police l'a fait diriger sur la prison de St-Lazare.

Quant à M. Paillard, le malheureux passant qui a été la seconde victime de ce drame, son état s'étant amélioré, il a pu quitter l'hôpital.

Ajoutons que l'identité de la femme tuée, qui a été photographiée à la Morgue par le service anthropométrique, n'a pu encore être établie.

Ce drame, dont tout l'intérêt réside dans un mystère qui n'est pas encore éclairci, s'est passé, ainsi que tout paraît l'indiquer, dans le monde des filles galantes de la dernière catégorie ; il semble avoir pour cause une rivalité professionnelle.

Mariage d'amour

Union libre
Pour légitimer dix-sept enfants
Fuite du marié

Paris, 7 janvier.

M. Fuchs, aujourd'hui consul à Zurich et sur la tête de qui la neige des glaciers helvétiques a déversé sa blancheur, était autrefois un jeune et élégant employé du ministère, en qui les loisirs du bureau laissaient le temps d'aimer : il aima.

Mlle Métivier était une jeune femme charmante, pour laquelle le consul ressentit, jadis, l'irrésistible coup de foudre ; sans s'inquiéter du passé de la belle qu'il aimait, il se mit en ménage avec elle et entra de suite dans la période de la lune de miel. Quelques années de séjour à Colmar avec Mlle Métivier n'avaient eu pour résultat que d'augmenter la passion de M. Fuchs et d'épurer son amour... La bénédiction sacrée d'un prêtre lui parut s'imposer.

Pour consacrer son bonheur, jusque-là caché, et la régulariser par l'effusion des mains droites, M. Fuchs voulut mettre l'abîme de l'Océan entre son union irrégulière et son mariage régulier : la traversée de la Manche, la comparution devant un pasteur anglais, voire anglican du comté de Middlesex, la louange triomphante au Seigneur et le retour dans la patrie avec la nouvelle Mme Fuchs, tout cela ne fut qu'un jeu pour l'heureux homme !

L'institution du mariage remonte, dit-on, à la plus haute antiquité et sa célébration ne saurait être entourée de trop d'éclat ! On avait pourtant négligé une formalité indispensable ; c'était d'y convier Mme Fuchs, mère, et la pauvre dame, fort âgée, mais qui se souvenait néanmoins du conte de Perrault où la fée oubliée répand toutes ses malédictions sur les ingrats, se montra, en l'espèce, l'empêcheuse de s'aimer tranquillement. Elle fit casser le mariage par les tribunaux, pour défaut de consentement et clandestinité : il y avait là des vices rédhibitoires, plus qu'il n'en fallait !

Mme Fuchs redevint donc Mlle Métivier ; mais la déconvenue n'empêcha chez aucun des deux amants l'épanouissement de [illegible] heureux sentiments éclos en leurs âmes.

Dix-sept années passèrent !

Dix-sept enfants naquirent...